Forum parlementaire de la SADC États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Informations générales

Pays de constitution et de domiciliation	Namibie	
Nature des opérations et activités principales	Le Forum a été institué dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation des parlementaires des États membres de la SADC dans des activités qui contribuent au bien-être de la SADC.	
Membres du Comité exécutif	L'honorable Président Siteny Thierry Randrianasoloniaiko	Président
	L'honorable Sylvia Elizabeth Lucas Izaks	Vice-Présidente
	L'honorable Dr Pinkie Rosemary Manamolela	Trésorière
	L'honorable Président Adão Francisco Correia de Almeida	Membre
	L'honorable Dumelang Saleshando	Membre
	L'honorable Aimé Boji Sangara Bamanyirwe	Membre
	L'honorable Dr Pinkie Rosemary Manamolela	Membre
	L'honorable Dr Lovanirina Célestin Fiarovana	Membre
	L'honorable Président Jabulani Mabuza	Membre
	L'honorable Président Mussa Azan Zungu	Membre
	L'honorable Présidente Shirin Aumeeruddy-Cziffra	Membre
	L'honorable Raimundo Maico Diomba	Membre d'office
	L'honorable Présidente Saara Kuugongelwa-Amadhila	Membre
	L'honorable Lutengano George Mwalwiba	Membre
	La très honorable Présidente Nelly Butete Kashumba Mutti	Membre
	L'honorable Maybe Mbohwa	Membre
	L'honorable professeure Joyce Lazaro Ndalichako	Présidente du RWPC, membre d'office
	L'honorable sénateur Isaac Magagula,	
	Le très honorable Président Tlohang Sekhamane	
	L'honorable Président M^{e} Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	
Siège social	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek	
Adresse professionnelle	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek	
Adresse postale	Private Bag 13361 Windhoek Namibie	
Banques	First National Bank of Namibia Limited Nedbank Namibia Limited	
Commissaires aux comptes	Grand Namibia	

	Expert-comptable (Namibie) Comptables et commissaires aux comptes agréés
Secrétaire générale	Mme Boemo Sekgoma

Forum parlementaire de la SADC
États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Sommaire

	Page
Responsabilités du Comité exécutif et approbation	3
Rapport du commissaire aux comptes indépendant	4 - 5
Rapport du Comité exécutif	6 - 8
État de la situation financière	9
État du résultat net et des autres éléments du résultat global	10
État des variations des capitaux propres	11
État des flux de trésorerie	12
Pratiques comptables importantes	13 - 17
Notes accompagnant les états financiers	18 - 30
Les informations supplémentaires figurant dans la section suivante ne font pas partie des états financiers et n'ont pas été soumises à l'audit :	
Compte de résultat détaillé	31

Forum parlementaire de la SADC
États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Responsabilités du Comité exécutif et approbation

En vertu de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC, le Comité exécutif doit tenir une comptabilité rigoureuse et il est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers annuels et des informations financières y relatives qui figurent dans ce rapport. Il est chargé de s'assurer que les états financiers annuels présentent en toute impartialité la situation qui prévaut au Forum à la clôture de l'exercice, ainsi que les résultats de ses activités et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS). Le commissaire aux comptes est recruté pour exprimer une opinion indépendante sur les états financiers annuels.

Les états financiers annuels sont établis conformément aux normes internationales d'information financière et ils sont fondés sur des pratiques comptables appropriées, appliquées de façon cohérente et corroborées par des estimations et des jugements raisonnables et prudents

Le Comité exécutif reconnaît qu'il est responsable en dernier ressort du système de contrôle financier interne mis en place par le Forum et il accorde une grande importance au maintien d'un cadre de contrôle solide. Pour réussir à s'acquitter de ces responsabilités, le Comité exécutif fixe des normes relatives au contrôle interne destinées à limiter à moindres frais le risque d'erreur ou de perte. Les normes comprennent la délégation de responsabilités en bonne et due forme dans un cadre clairement défini, des procédures comptables efficaces et une séparation pertinente des fonctions pour garantir un niveau de risque acceptable. Ces contrôles sont supervisés à tous les échelons de l'organisation et tous les employés doivent respecter les normes éthiques les plus exigeantes pour garantir que les activités du Forum soient menées d'une façon irréprochable dans toutes les circonstances raisonnables. La gestion des risques au Forum est axée sur l'identification, l'évaluation, la gestion et le contrôle de toutes les formes de risques connues à tous les niveaux du Forum. Bien que le risque opérationnel ne puisse pas être entièrement éliminé, le Forum s'efforce de le minimiser en veillant à ce que des dispositifs, des contrôles, des systèmes et un comportement éthique appropriés soient appliqués et gérés dans le respect de procédures et de contraintes prédéfinies.

Le Comité exécutif, en se fondant sur les informations et les explications fournies par la direction, est d'avis que le système de contrôle interne offre des garanties raisonnables quant à la fiabilité des registres financiers pour établir les états financiers annuels. Cependant, tout système de contrôle financier interne ne peut fournir qu'une garantie raisonnable, et non pas absolue, contre des inexactitudes ou des pertes significatives.

Le Comité exécutif a examiné les prévisions relatives aux flux de trésorerie du Forum pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 et, à la lumière de cet examen et de la situation financière actuelle, il estime que le Forum a ou a eu accès à des ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche.

Le commissaire aux comptes est chargé d'effectuer un audit et de présenter un rapport, en agissant de façon indépendante, au sujet des états financiers du Forum. Les états financiers annuels ont été examinés par le commissaire aux comptes du Forum et son rapport est présenté aux pages 4 et 5.

Les états financiers annuels présentés dans les pages qui suivent ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, ils ont été approuvés par le Comité exécutif le_____ et ils ont été signés en son nom par :

Approbation des états financiers



L'honorable Président Siteny Thierry Randrianasoloniaiko

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

Texte supplémentaire

Rapport du Comité exécutif

Le Comité exécutif a le plaisir de soumettre son rapport sur les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

1. Nature des activités

Le Forum a été institué dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation des parlementaires des États membres de la SADC dans des activités qui contribuent au bien-être de la SADC.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des activités du Forum par rapport à l'année précédente.

2. Examen des activités et des résultats financiers

Les états financiers ont été élaborés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été établies par le Conseil des normes comptables internationales, et aux exigences de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC. Les pratiques comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

Tous les détails concernant la situation financière, les résultats des activités et les flux de trésorerie du Forum sont indiqués dans ces états financiers.

Rapport du Comité exécutif

3. Membres du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif en fonction à la date de ce rapport sont les suivants :

Directeurs	Catégorie de membre	Pays
L'honorable Président Siteny Thierry Randrianasoloniaiko	Président	Madagascar
L'honorable Sylvia Elizabeth Lucas Izaks	Vice-Présidente	Afrique du Sud
L'honorable Dr Pinkie Rosemary Manamolela	Trésorière	Lesotho
L'honorable Président Adão Francisco Correia de Almeida	Membre	Angola
L'honorable Dumelang Saleshando	Membre	Botswana
L'honorable Président Jabulani Mabuza	Membre	Eswatini
L'honorable Dr Pinkie Rosemary Manamolela	Membre	Lesotho
L'honorable Dr Lovanirina Célestin Fiarovana	Membre	Madagascar
L'honorable Président Mussa Azan Zungu	Membre	Malawi
L'honorable Présidente Shirin Aumeeruddy-Cziffra	Membre	Maurice
L'honorable Raimundo Maico Diomba	Membre d'office	Mozambique
L'honorable Présidente Saara Kuugongelwa-Amadhila	Membre	Namibie
L'honorable Aimé Boji Sangara Bamanyirwe	Membre	RDC
L'honorable Lutengano George Mwalwiba	Membre	Tanzanie
La très honorable Présidente Nelly Butete Kashumba Mutti	Membre	Zambie
L'honorable Maybe Mbohwa	Membre	Zimbabwe
L'honorable professeure Joyce Lazaro Ndalichako	Présidente du RWPC – membre d'office	Tanzanie
L'honorable sénateur Isaac Magagula	Membre au titre de la mémoire institutionnelle	Eswatini
Le très honorable Président Tlohang Sekhamane	Membre au titre de la mémoire institutionnelle	Lesotho
L'honorable Président M^{e} Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	Membre au titre de la mémoire institutionnelle	Zimbabwe
À annoncer		
Un parlementaire homme		Seychelles

Membres au titre de la mémoire institutionnelle jusqu'en décembre 2025

L'honorable sénateur Isaac Magagula	Eswatini
Le très honorable Président Tlohang Sekhamane	Lesotho
L'honorable Président M^{e} Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	Zimbabwe

4. Immobilisations corporelles

Aucun changement n'est intervenu dans la nature des immobilisations corporelles ou dans la politique relative à leur utilisation.

Au 31 mars 2025, les investissements du Forum dans des immobilisations corporelles s'élevaient à 8 955 238 N$ (en 2024 : 9 285 920 N$).

5. Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun événement significatif qui serait survenu après la date de clôture et jusqu'à la date de ce rapport.

6. Continuité d'exploitation

Le Comité exécutif estime que l'institution dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans le futur proche et, en conséquence, les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les directeurs sont convaincus que l'institution se trouve dans une situation financière saine et qu'elle a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les directeurs n'ont connaissance d'aucun changement significatif qui pourrait avoir une incidence négative sur l'institution. Ils n'ont pas connaissance, non plus, de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourraient avoir une incidence sur l'institution.

Rapport du Comité exécutif

7. Secrétaire générale

La Secrétaire générale est Mme Boemo Sekgoma.

Adresse professionnelle : Parliament Gardens
Erf 578
Love Street
Windhoek

8. Commissaires aux comptes

Grand Namibia avait été désigné comme commissaire aux comptes du Forum pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Grand Namibia a continué à agir en tant que commissaire aux comptes du Forum pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

9. Pays membres

Afrique du Sud
Angola
Botswana
Eswatini
Lesotho
Madagascar
Malawi
Maurice
Mozambique
Namibie
République démocratique du Congo
Seychelles
Tanzanie
Zambie
Zimbabwe

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

État de la situation financière au 31 mars 2025

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2025	2024
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	2	8 955 238	9 285 920
Actifs courants			
Créances clients et autres débiteurs	3	10 309 739	12 498 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 950 571	4 590 036
		13 260 310	**17 088 257**
Actifs non courants destinés à la vente	9	2 100 000	2 470 000
Total des actifs		**24 315 548**	**28 844 177**
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Fonds non affectés		5 500 000	5 500 000
Bénéfices non distribués		3 425 340	6 987 239
		8 925 340	**12 487 239**
Passifs			
Passifs non courants			
Passifs financiers	5	3 717 580	5 314 902
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	7 845 747	7 521 113
Passifs financiers	5	942 506	-
Fonds affectés	6	784 375	1 050 923
Contribution de subventions au capital – appliquée	7	2 100 000	2 470 000
		11 672 628	**11 042 036**
Total des passifs		**15 390 208**	**16 356 938**
Total des capitaux propres et des passifs		**24 315 548**	**28 844 177**

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2025	2024
Revenus	10	22 339 556	23 125 080
Autres revenus d'exploitation	11	563 898	981 627
Autres gains/pertes d'exploitation	12	7 684	20 211
Autres frais d'exploitation		(25 922 917)	(24 316 868)
Excédent/déficit d'exploitation	13	**(3 011 779)**	**(189 950)**
Revenus d'investissements	14	30 288	454 455
Charges financières	15	(580 408)	(758 608)
Bénéfices excédentaires/déficit pour l'exercice		**(3 561 899)**	**(494 103)**
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat/perte global(e) total(e) pour l'exercice		**(3 561 899)**	**(494 103)**

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

État des variations des capitaux propres

Montants en dollars namibiens	Fonds non affectés	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1er avril 2023	**-**	**12 981 343**	**12 981 343**
Perte pour l'exercice	-	(494 103)	(494 103)
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Total de la perte globale pour l'exercice	**-**	**(494 103)**	**(494 103)**
Transfert entre réserves	5 500 000	(5 500 000)	-
Solde au 1er avril 2024	**5 500 000**	**6 987 239**	**12 487 239**
Perte pour l'exercice	-	(3 561 899)	(3 561 899)
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Total de la perte globale pour l'exercice	**-**	**(3 561 899)**	**(3 561 899)**
Solde au 31 mars 2025	**5 500 000**	**3 425 340**	**8 925 340**

Note(s)

État des flux de trésorerie

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2025	2024
Flux de trésorerie découlant d'activités opérationnelles			
Flux de trésorerie liés aux activités	17	(221 286)	(8 929 269)
Revenus d'intérêts	14	30 288	454 455
Charges financières	15	(580 408)	(758 608)
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités opérationnelles		**(771 406)**	**(9 233 422)**
Flux de trésorerie découlant d'activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles	2	(220 929)	(177 152)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	2	-	20 211
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités d'investissement		**(220 929)**	**(156 941)**
Flux de trésorerie découlant d'activités de financement			
Remboursement de passifs financiers	5	(654 815)	(651 424)
Total des mouvements de trésorerie pour l'exercice		**(1 647 150)**	**(10 041 787)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		4 590 037	14 631 823
Effet de la perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		7 684	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	4	**2 950 571**	**4 590 036**

Pratiques comptables importantes

1. Pratiques comptables importantes

Les principales pratiques comptables appliquées pour établir ces états financiers annuels sont présentées ci-dessous.

1.1 Principes de l'élaboration des états financiers

Les états financiers ont été élaborés selon le principe de continuité d'exploitation en suivant et en respectant les normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été établies par le Conseil des normes comptables internationales, et les interprétations du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) établies et devenues effectives à la date de l'élaboration de ces états financiers, ainsi que la Constitution du Forum parlementaire de la SADC

Les états financiers ont été établis en appliquant la convention du coût historique, à moins d'indications contraires dans les pratiques comptables qui suivent et intègrent les principales pratiques comptables présentées ci-dessous. Ils sont libellés en dollars namibiens, la monnaie fonctionnelle du Forum.

Ces pratiques comptables sont cohérentes par rapport à la période précédente.

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations

Lors de l'élaboration des états financiers conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit, de temps à autre, formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des pratiques comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses. Ces estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience et divers autres facteurs dont on pense qu'ils sont raisonnables dans les circonstances. Les résultats effectifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période durant laquelle ces estimations sont révisées et toute période ultérieure qui pourrait être concernée.

Jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables

Le Comité exécutif n'a pas formulé de jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables, sauf en ce qui concerne des estimations qui pourraient avoir une forte incidence sur les états financiers.

Sources principales d'incertitude en matière d'estimations

Durée de vie utile des immobilisations corporelles

Le Comité exécutif évalue la pertinence de la durée de vie utile des immobilisations corporelles à chaque date de clôture. La durée de vie utile des véhicules à moteur, du mobilier et du matériel informatique est déterminée en fonction de la politique de remplacement du Forum pour les divers actifs. Les actifs individuels faisant partie de ces catégories et ayant une valeur comptable significative sont évalués séparément pour décider si un remplacement sera nécessaire en dehors des paramètres normaux de remplacement. La durée de vie utile de l'équipement de fabrication est évaluée annuellement en fonction de facteurs comme l'usure normale, l'obsolescence technologique et les exigences d'utilisation.

Quand l'estimation de la durée de vie utile d'un actif diffère d'estimations antérieures, le changement est appliqué prospectivement pour déterminer le montant de l'amortissement.

Provisions

Les provisions sont calculées par définition à partir d'hypothèses et d'estimations, en utilisant les informations disponibles les plus fiables. Des informations supplémentaires relatives à ces estimations de provisions sont présentées en note.

Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à chaque date de clôture s'il y a quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans les périodes précédentes pour des actifs puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, les montants recouvrables sur ces actifs font l'objet d'estimations.

La valeur comptable majorée d'un actif, découlant d'une inversion par rapport à une perte de valeur, n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait pu être déterminée si une perte de valeur de l'actif n'avait pas été comptabilisée dans les périodes précédentes.

Pratiques comptables importantes

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les provisions relatives à la dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses à propos du risque d'insolvabilité et des taux de perte anticipés. Le Forum exerce son discernement en formulant ces hypothèses et en choisissant les éléments à prendre en compte pour le calcul de la dépréciation, s'appuyant pour cela sur l'histoire passée du Forum, les conditions de marché existantes ainsi que les estimations prospectives à la clôture de chaque exercice. Pour des précisions sur les hypothèses principales et les éléments pris en compte, prière de se reporter aux notes individuelles relatives aux actifs financiers.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels que le Forum garde pour son propre usage ou pour les louer à des tiers et dont il prévoit qu'ils seront utilisés pendant plus d'une année.

Une immobilisation corporelle est comptabilisée comme un actif quand il est probable que des bénéfices économiques futurs qui lui sont associés reviendront au Forum et quand son coût peut être calculé de façon fiable

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée au coût.

Les dépenses encourues par la suite pour des services, des ajouts ou des remplacements importants relatifs à des parties de l'immobilisation corporelle sont capitalisées s'il est probable que des bénéfices économiques futurs associés à ces dépenses reviendront au Forum et si leur coût peut être calculé de façon fiable. Des frais de service quotidiens sont intégrés dans le résultat net pour l'exercice durant lequel ces dépenses sont encourues.

Par la suite, une immobilisation corporelle est comptabilisée au coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, sauf en ce qui concerne les terrains qui ne font pas l'objet d'un amortissement.

La durée de vie utile des immobilisations corporelles a été évaluée comme suit :

Élément	Méthode d'amortissement	Durée de vie utile moyenne
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Mobilier et installations	Linéaire	4 ans
Véhicules à moteur	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

La valeur résiduelle, la durée de vie utile et la méthode d'amortissement correspondant à chaque actif sont examinées à la date de clôture de chaque exercice. Aucune modification notable n'a été apportée.

Il n'y avait aucun indicateur de dépréciation des immobilisations corporelles et aucun test de dépréciation n'a été effectué.

1.4 Instruments financiers

Les instruments financiers dont dispose le Forum sont classés conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Dans les grandes lignes, les catégories possibles de classification qui sont adoptées par le Forum, selon les cas, sont comme suit :

Les actifs financiers qui sont des instruments de la dette :
* Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification ne peut être appliquée que si elle élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable).

Les passifs financiers :
* Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification peut être appliquée si elle élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable ; le passif fait partie d'un groupe d'instruments financiers gérés selon leur juste valeur ou il fait partie d'un contrat comprenant un dérivé incorporé, l'ensemble du contrat étant désigné comme étant à sa juste valeur par le biais du compte de résultat).

La note 21 relative aux instruments financiers et à la gestion des risques présente les instruments financiers dont dispose le Forum en fonction de leur classification spécifique.

Pratiques comptables importantes

Tous les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison des actifs dans les délais fixés par la réglementation ou la convention du marché.

Les pratiques comptables spécifiques relatives à la classification, à la comptabilisation et à l'évaluation de chaque type d'instrument financier dont dispose le Forum sont présentées ci-dessous :

Fonds affectés

Comptabilisation et évaluation

Ces fonds sont reçus de la part de donateurs pour des projets agréés. Les fonds sont initialement comptabilisés comme des passifs et ils sont ensuite affectés au résultat net à mesure que les projets sont exécutés.

Les fonds affectés sont classés comme des passifs financiers évalués au coût amorti.

Créances clients et autres débiteurs

Classification

Les créances clients et autres débiteurs, en excluant, selon les cas, la TVA et les paiements anticipés, sont classées comme des actifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

Elles ont été classées dans cette catégorie car leurs dispositions contractuelles impliquent, à des dates déterminées, des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le capital impayé, le modèle de gestion du Forum consistant à collecter les flux de trésorerie contractuels sur les créances clients et autres débiteurs.

Comptabilisation et évaluation

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées lorsque le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances. Elles sont évaluées, au moment de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti.

Le coût amorti est le montant initialement comptabilisé pour la créance, diminué des remboursements en principal, majoré de l'amortissement cumulé (intérêts), en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste à calculer la différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, la somme étant ajustée pour tenir compte de toute éventuelle correction de valeur pour pertes.

Dépréciation

Le Forum comptabilise une correction de valeur pour pertes correspondant à des pertes de crédit attendues sur des créances clients et autres débiteurs, en excluant la TVA et les paiements anticipés. Le montant des pertes de crédit attendues est actualisé à chaque date de clôture.

Le Forum évalue la correction de valeur pour pertes correspondant aux créances clients et autres débiteurs au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie, ce qui représente les pertes de crédit attendues qui découleront de tous les cas possibles de défaillance sur la durée de vie attendue de la créance.

Évaluation et comptabilisation de pertes de crédit attendues

Le Forum utilise une matrice de provisions à titre de moyen pratique pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances clients et autres débiteurs. La matrice de provisions est fondée sur l'expérience des pertes de crédit accumulée au fil de l'histoire, ajustée pour tenir compte de facteurs qui sont propres aux débiteurs, sur la conjoncture économique générale et une évaluation de la situation tant actuelle que prévisionnelle à la date de clôture, notamment en ce qui concerne la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

La clientèle est vaste et on n'observe pas de profils de pertes sensiblement différents d'un segment de clientèle à l'autre. La correction de valeur pour pertes est calculée de façon collective pour la totalité des créances clients et autres débiteurs.

Un gain ou une perte de valeur est comptabilisé(e) en résultat avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs, grâce à l'utilisation d'un compte de correction de valeur pour pertes. La perte de valeur est intégrée en résultat dans les dépenses d'exploitation à titre de mouvement relatif à une provision pour pertes sur créances.

Pratiques comptables importantes

1.4 Instruments financiers (suite)

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Classification

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs, en excluant la TVA et les montants reçus en avance, sont classées comme des passifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Elles sont comptabilisées lorsque le Forum devient partie aux dispositions contractuelles et elles sont évaluées, au moment de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation des charges financières pour la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées (y compris tous les frais ou les points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et d'autres primes ou décotes) sur la durée de vie attendue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, pour correspondre au coût amorti d'un passif financier.

Si les dettes fournisseurs et autres créditeurs comportent une composante financière importante et si la méthode du taux d'intérêt effectif entraîne la comptabilisation des frais d'intérêts, cela est inclus dans le résultat net au titre des charges financières.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs exposent le Forum au risque de liquidité et éventuellement au risque de taux d'intérêt.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et d'autres placements à court terme très liquides qui sont aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque insignifiant de changement de leur valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur initialement et par la suite. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont indiqués à la valeur comptable qui est considérée comme leur juste valeur.

1.5 Impôts

Imposition

Aucun montant n'est prévu pour l'imposition courante et différée car le Forum est une organisation à but non lucratif et n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

1.6 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est appelée à être recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme étant remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel. Le Comité exécutif est tenu de s'engager à procéder à la vente qui doit remplir les conditions de comptabilisation à titre de vente réalisée dans un délai d'un an à compter de la date de classification.

Un actif non courant n'est pas déprécié (ou amorti) lorsqu'il est classé comme détenu en vue de la vente (détenu en vue d'une distribution aux propriétaires) ou lorsqu'il fait partie d'un groupe destiné à être cédé et classé comme tel.

1.7 Dépréciation des actifs non financiers

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Si le montant recouvrable ne peut pas être déterminé pour un actif individuel, il est alors déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût diminué de dépréciations ou d'amortissements cumulés est immédiatement comptabilisée en résultat. Toute perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation négative. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Une reprise d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût diminué de dépréciations ou d'amortissements cumulés,

sauf en ce qui concerne un *goodwill*, est immédiatement comptabilisée en résultat. Toute reprise d'une perte de valeur sur un actif réévalué est traitée comme une réévaluation positive.

1.8 Avantages sociaux

Avantages sociaux à court terme

Le coût des avantages sociaux à court terme (ceux qu'il faut payer dans un délai de douze mois après la prestation du service, comme les congés payés et les congés maladie, les primes et les avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période durant laquelle le service a été rendu et n'est pas actualisé.

Le coût attendu des absences rémunérées est comptabilisé comme une dépense lorsque les employés fournissent des services qui renforcent leur droit à ces absences ou, en cas d'absences non cumulatives, lorsque ces absences surviennent.

Le coût attendu de la participation aux bénéfices et du paiement de primes est comptabilisé comme une dépense lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce type de paiements comme une conséquence de résultats passés.

1.9 Provisions et imprévus

Le Forum comptabilise des provisions lorsqu'il a une obligation actuelle résultant d'événements passés, cette obligation pouvant être évaluée de manière fiable et le Forum étant tenu, selon toute probabilité, de s'en acquitter.

Il existe toujours un certain degré d'incertitude dans l'estimation des provisions, celles-ci étant évaluées au meilleur montant estimé par la direction pour régler l'obligation. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, la provision est évaluée à la valeur actuelle des montants correspondants.

1.10 Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés comme des dépenses pendant la période durant laquelle ils sont encourus.

1.11 Conversion des devises étrangères

Transactions en devises étrangères

Une transaction en devises étrangères est enregistrée en dollars namibiens lors de la comptabilisation initiale, en appliquant au montant en devises étrangères le taux de change au comptant entre la monnaie fonctionnelle et la devise étrangère à la date de la transaction.

Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à la date de clôture de l'exercice en utilisant le cours de clôture.

Les flux de trésorerie découlant de transactions dans une devise étrangère sont enregistrés en dollars namibiens en appliquant au montant en devise étrangère le taux de change entre le dollar namibien et la devise étrangère à la date du flux de trésorerie.

Veuillez vous référer aux pratiques comptables spécifiques relatives aux instruments financiers pour de plus amples renseignements sur les pratiques comptables en matière de change.

1.12 Revenus

Les revenus comprennent les subventions et les contributions des États membres qui sont les contributions reçues de la part des États membres, telles qu'approuvées par l'Assemblée plénière du Forum. Ces contributions sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les subventions comprennent les dons reçus de divers organismes donateurs. Les subventions de donateurs qui sont susceptibles d'être reçues ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Forum respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront effectivement reçues. Ces subventions sont initialement enregistrées dans l'état de la situation financière en tant que fonds affectés et elles sont ensuite comptabilisées en résultat, de manière systématique, sur la durée des exercices requise pour qu'elles correspondent aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens	2025	2024

2. Immobilisations corporelles

	2025			2024		
	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Terrain	2 800 000	-	2 800 000	2 800 000	-	2 800 000
Bâtiments	5 014 971	(184 293)	4 830 678	5 014 971	(83 179)	4 931 792
Mobilier et installations	880 268	(328 571)	551 697	739 910	(234 837)	505 073
Véhicules à moteur	1 298 021	(822 080)	475 941	1 298 021	(562 475)	735 546
Matériel de bureau	142 923	(85 244)	57 679	131 971	(77 611)	54 360
Matériel informatique	552 857	(313 614)	239 243	483 239	(224 090)	259 149
Total	**10 689 040**	**(1 733 802)**	**8 955 238**	**10 468 112**	**(1 182 192)**	**9 285 920**

Montants en dollars namibiens	2025	2024

2. Immobilisations corporelles (suite)

Rapprochement relatif aux immobilisations corporelles – 2025

	Solde d'ouverture	Montants additionnels	Amortissement	Total
Terrain	2 800 000	-	-	2 800 000
Bâtiments	4 931 792	-	(101 114)	4 830 678
Mobilier et installations	505 073	140 358	(93 734)	551 697
Véhicules à moteur	735 546	-	(259 605)	475 941
Matériel de bureau	54 360	10 953	(7 634)	57 679
Matériel informatique	259 149	69 618	(89 524)	239 243
	9 285 920	**220 929**	**(551 611)**	**8 955 238**

Rapprochement relatif aux immobilisations corporelles – 2024

	Solde d'ouverture	Montants additionnels	Amortissement	Total
Terrain	2 800 000	-	-	2 800 000
Bâtiments	4 931 578	528	(314)	4 931 792
Mobilier et installations	497 579	61 925	(54 431)	505 073
Véhicules à moteur	996 340	20 443	(281 237)	735 546
Matériel de bureau	73 122	2 948	(21 710)	54 360
Matériel informatique	209 443	101 607	(51 901)	259 149
	9 508 062	**187 451**	**(409 593)**	**9 285 920**

Immobilisations corporelles grevées en garantie

Les actifs suivants ont été grevés en garantie des emprunts à long terme garantis :

Terrain et bâtiments L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N$), porte intérêt à 7,50 % par an (en 2024 : 7,50 %) avec des mensualités de 83 054,91 N$, est garanti par des bâtiments d'une valeur de 4 931 578 N$ et un terrain d'une valeur de 2 800 000 N$ et il est remboursable en 99 mensualités.	4 931 792	4 726 679

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens	2025	2024
3. Créances clients et autres débiteurs		
Instruments financiers :		
Cotisations des débiteurs (c'est-à-dire les contributions dues par les États membres)	7 508 405	10 211 105
Fonds affectés	-	2 026
Correction de valeur pour pertes	(102 811)	-
Créances clients au coût amorti	7 405 594	10 213 131
Dépôts	37 719	19 853
Montants exigibles d'autres institutions	102 811	102 811
Créance dans le cadre du Projet de la SIDA en matière de SDSR et de VIH/sida	10 611	-
Autres créances	161 768	29 834
Instruments non financiers :		
TVA	938 655	1 003 029
Avances salariales	171 548	48 545
Paiements anticipés	1 481 033	1 081 018
Total des créances clients et autres débiteurs	**10 309 739**	**12 498 221**

En raison de la nature de ces actifs, des activités du Forum et de son expérience historique, les comptes débiteurs sont considérés comme ayant une faible probabilité de défaut. La perte de crédit attendue sur les comptes débiteurs est nulle.

La créance dans le cadre du Projet de la SIDA en matière de SDSR et de VIH/sida est liée à un dépassement par le FP SADC des dépenses couvertes par la subvention.

Juste valeur des créances clients et autres débiteurs

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs correspond approximativement à leur valeur comptable.

Fonds affectés

Les créances clients et autres débiteurs comprennent un solde de TVA de 1 048 732 N$ (en 2024 : 1 003 029 N$) relatif aux soldes des comptes pour les projets spécifiques. Une fois les soldes recouvrés, les fonds sont conservés sur des comptes bancaires désignés servant uniquement à financer des projets spécifiques.

Créances clients et autres débiteurs en souffrance mais n'ayant pas subi de dépréciation

Les créances clients et autres débiteurs en souffrance depuis moins de 3 mois ne sont pas considérées comme ayant subi une dépréciation. Au 31 mars 2025, un montant de 7 508 405 N$ (en 2024 : 10 211 105 N$) était en souffrance mais n'avait pas été déprécié.

31 mars 2025	**En souffrance depuis 3 mois**	**Total**
Créances clients	7 508 405	7 508 405

31 mars 2024	**En souffrance depuis 3 mois**	**Total**
Créances clients	10 211 105	10 211 105

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :

Soldes bancaires	2 902 762	3 765 901
Dépôts à court terme	47 809	824 135
	2 950 571	**4 590 036**

Les pertes de crédit attendues sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont nulles et ces fonds sont conservés en Namibie.

Fonds affectés

Montants en dollars namibiens	2025	2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant de 786 402 N$ (en 2024 : 1 050 924 N$) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques. Les fonds sont détenus sur des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement dans le but de financer des projets spécifiques.

Les fonds affectés sont constitués des éléments suivants :		
ACTIONAID*	24 268	614 341
ARASA*	6 846	6 846
SIDA – SDSR 62263160097 (USD)	-	172 631
GIZ – Compte du programme – 11000060277	-	(3 762)
SIDA – Égalité entre les sexes – 11500003334	-	166 383
Autres subventions	49 037	49 037
SAFAIDS*	13 211	13 211
OSISA*	-	181 302
Sisters for Change*	122 556	122 556
Plan International*	207 307	207 307
SIDA – Programme VIH/sida 2024	-	(498 183)
GIZ – Projet 1	15 492	19 255
SIDA – Programme pour une meilleure représentation des femmes au Parlement	166 383	-
OSISA 04 – Ressources naturelles	181 302	-
	786 402	**1 050 924**

* Ces fonds sont détenus sur le compte bancaire principal du Forum.

Exposition au risque de change

Montant en dollars namibiens		
Dollars namibiens	2 950 571	4 590 037

5. Passifs financiers

Détenus au coût amorti		
Prêt de Nedbank Namibia Limited Le prêt est libellé en dollars namibiens (N$), porte intérêt à 7,50 % (en 2023 : 7,50 %) par an, est garanti sur des terrains et des bâtiments d'une valeur de 7 733 959 N$ et il est remboursable en mensualités de 79 044,81 N$ sur 87 mois (en 2024 : 99)	4 660 086	5 049 240
Prêt de First National Bank Le prêt est libellé en dollars namibiens (N$), porte intérêt à 12,50 % (en 2024 : 12,50 %) par an, est garanti sur des véhicules à moteur d'une valeur de 1 276 388 N$ et il est remboursable en mensualités de 25 173,75 N$ sur 36 mois (en 2024 : 48)	-	265 662
	4 660 086	**5 314 902**

Répartition entre les parties non courantes et courantes

Passifs non courants	3 717 580	5 314 902
Passifs courants	942 506	-
	4 660 086	**5 314 902**

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens	2025	2024

6. Fonds affectés

SIDA – Programme pour une meilleure représentation des femmes au Parlement	166 383	166 383
Autres subventions	49 037	49 037
Projet GIZ	-	(3 762)
OSISA 04 – Ressources naturelles	181 302	181 302
ARASA	6 846	6 846
ACTIONAID	24 268	614 341
Sisters for Change	122 556	122 556
SAFAIDS	13 211	13 211
SIDA – VIH/sida	-	172 631
SADC – SDSR et VIH/sida	-	(498 183)
GIZ – Projet 1	15 492	19 255
Plan International	207 307	207 307
	786 402	**1 050 924**

Les fonds affectés représentent les subventions reçues mais qui n'ont pas encore été dépensées par le Forum. Les fonds affectés sont comptabilisés en résultat, de manière systématique, sur la durée des exercices requise pour qu'ils correspondent aux coûts qu'ils sont destinés à compenser. Tous les fonds affectés non dépensés à la fin de la période de mise en œuvre du projet auquel était destinée la subvention sont remboursés aux donateurs.

7. Contribution de subventions au capital – appliquée

Rapprochement de la contribution de subventions au capital – appliquée – 2025

	Solde d'ouverture	Utilisé au cours de l'exercice	Solde de clôture
Contribution de subventions au capital – appliquée	2 470 000	(370 000)	2 100 000

Rapprochement de la contribution de subventions au capital – appliquée – 2024

	Solde d'ouverture	Utilisé au cours de l'exercice	Solde de clôture
Contribution de subventions au capital – appliquée	2 470 000	-	2 470 000

L'application de la contribution de subventions au capital concerne les fonds versés à titre exceptionnel par les parlements membres pour l'acquisition d'une résidence pour la Secrétaire générale. La résidence a été acquise au cours de l'exercice 2018. Une partie équivalente à l'amortissement annuel et à la perte de valeur est comptabilisée en revenu en réduisant le solde de la contribution des subventions au capital.

8. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Instruments financiers :		
Dettes fournisseurs	254 407	165 060
Autres dettes	69 143	11 027
Cartes de crédit	45 826	(1)
Charges à payer liées aux salaires	31 196	(43 622)
Indemnités de retraite, congés payés et frais de rapatriement	2 973 580	2 805 510
Instruments non financiers :		
Paiement anticipé pour une mission électorale	555 657	794 251
Contribution unique pour la résidence de la Secrétaire générale (non dépensée)	785 888	785 888
Contributions des membres reçues en avance	3 130 050	3 003 000
	7 845 747	**7 521 113**

Montants en dollars namibiens	2025	2024

Juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable.

9. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Le 27 novembre 2020, le Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC a décidé de vendre la résidence qui avait été initialement achetée pour l'ancien Secrétaire général. Il y a plusieurs parties intéressées et la vente devrait être finalisée au cours du premier semestre de l'exercice 2025.

Actifs et passifs

Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Immobilisations corporelles	2 100 000	2 470 000

Nom de l'évaluateur : Eugene Lofty
Société : Eaton Property Valuation
Date d'évaluation : 26 juin 2023
Montant : 2 540 000

Eugene n'est pas lié au FP SADC et il a une expérience récente relative à l'emplacement et à la catégorie de la propriété réévaluée.

L'évaluation était fondée sur la méthode de capitalisation du revenu combinée à la méthode de vente comparable.

10. Revenus

Revenus tirés de contrats avec des clients		
Subvention reçue : autres donateurs	821 506	1 977 030
Contribution des États membres	21 518 050	21 148 050
	22 339 556	**23 125 080**

La ventilation des revenus découle du transfert de services à des clients à un moment donné.

11. Autres revenus d'exploitation

Appui au programme du RWPC	-	162 318
Revenus liés à l'administration et à des services de conseil	563 898	819 309
	563 898	**981 627**

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens		2025	2024
12. Autres gains/pertes d'exploitation			
Gains/pertes sur des cessions, des mises au rebut et des règlements			
Immobilisations corporelles	2	-	20 211
Gains/pertes de change			
Gains de change nets		7 684	-
Total des autres gains/pertes d'exploitation		**7 684**	**20 211**
13. Excédent/déficit d'exploitation			
L'excédent/le déficit d'exploitation pour l'exercice est indiqué après avoir facturé/crédité les éléments suivants, entre autres :			
Rémunération du commissaire aux comptes			
Frais d'audit		223 152	97 500
Rémunération autre que celle des employés			
Services administratifs et de gestion		974 615	1 442 091
Services de conseil et services professionnels		190 379	160 056
		1 164 994	**1 602 147**
Frais de personnel			
Salaires, traitements, primes et autres avantages		16 021 420	13 995 270
Dépréciation et amortissement			
Amortissement des immobilisations corporelles		551 609	399 294
Charges par nature			
Le coût total des ventes, les frais de vente et de distribution, les frais de commercialisation, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement, les dépenses d'entretien et les autres dépenses d'exploitation sont analysés par nature comme suit :			
Coûts liés au personnel		16 021 420	13 995 270
Dépréciation, amortissement et pertes de valeur		551 609	399 294
Autres dépenses		9 349 888	9 922 304
		25 922 917	**24 316 868**
14. Revenus d'investissements			
Revenus d'intérêts			
Investissements dans des actifs financiers :			
Intérêts bancaires reçus		30 288	454 455
15. Charges financières			
Intérêts payés sur les passifs financiers		580 408	758 608
16. Dépréciation, amortissement et pertes de valeur			
Dépréciation			
Immobilisations corporelles		551 609	399 294

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens	2025	2024
17. Flux de trésorerie lié à l'exploitation		
Déficit/excédent	(3 561 899)	(494 103)
Ajustements relatifs aux éléments suivants :		
Dépréciation, amortissement, pertes de valeur et reprises de pertes de valeur	551 609	399 294
Gains réalisés sur la vente d'actifs et de passifs	-	(20 211)
Gains liés aux différences de taux de change	(7 684)	-
Ajustements relatifs à des éléments qui sont présentés séparément :		
Revenus d'intérêts	(30 288)	(454 455)
Charges financières	580 408	758 608
Variations du fonds de roulement :		
Augmentation/diminution des créances clients et autres débiteurs	2 188 881	(3 697 656)
Augmentation/diminution des dettes fournisseurs et autres créditeurs	324 235	477 936
Augmentation/diminution des fonds affectés	(266 548)	(5 898 682)
	(221 286)	**(8 929 269)**

Montants en dollars namibiens		2025	2024

18. Parties liées

Relations			
États membres	Afrique du Sud		
	Angola		
	Botswana		
	Eswatini		
	Lesotho		
	Madagascar		
	Malawi		
	Maurice		
	Mozambique		
	Namibie		
	RDC		
	Seychelles		
	Tanzanie		
	Zambie		
	Zimbabwe		
Principaux membres de la direction	Mme Boemo Sekgoma		
	Mme Yapoka N. Mungandi		

Soldes des parties liées

Comptes de prêts – montants dus par/à des parties liées		
Tanzanie	-	905
Malawi	-	1 501 500
RDC	-	3 003 000
Madagascar	-	3 003 000
Lesotho	-	1 501 500
Angola	-	1 201 200
Namibie	(1 501 500)	-
Seychelles	(127 050)	-
Zambie	(1 501 500)	-
	(3 130 050)	10 211 105

Montants intégrés dans les créances clients/dettes fournisseurs eu égard aux parties liées		
Namibie	-	1 501 500
RDC	4 504 500	-
Madagascar	1 501 500	-
Mozambique	1 501 500	-
Tanzanie	905	-
Zambie	-	1 501 500
	7 508 405	3 003 000

Opérations des parties liées

Afrique du Sud	1 501 500	1 501 500
Angola	1 501 500	1 501 500
Botswana	1 501 500	1 501 500
Eswatini	1 501 500	1 501 500
Lesotho	1 501 500	1 501 500
Madagascar	1 501 500	1 501 500
Malawi	1 501 500	1 501 500
Maurice	1 501 500	1 501 500
Mozambique	1 501 500	1 501 500
Namibie	1 501 500	1 501 500
RDC	1 501 500	1 501 500
Seychelles	127 050	127 050
Tanzanie	1 501 500	1 501 500
Zambie	1 501 500	1 501 500
Zimbabwe	1 501 500	1 501 500

Notes accompagnant les états financiers

Montants en dollars namibiens	2025	2024
18. Parties liées (suite)		
	21 148 050	21 148 050

Montants en dollars namibiens	2025	2024

19. Instruments financiers et gestion des risques

Catégories d'instruments financiers

Catégories d'actifs financiers

2025

	Note(s)	Coût amorti	Locations
Créances clients et autres débiteurs	3	7 718 503	1 481 033
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 950 572	-
		10 669 075	**1 481 033**

2024

	Note(s)	Coût amorti	Locations
Créances clients et autres débiteurs	3	10 365 629	1 081 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4 636 496	-
		15 002 125	**1 081 018**

Catégories de passifs financiers

2025

	Note(s)	Juste valeur par le biais du résultat net – désignée	Coût amorti	Locations	Total	Juste valeur
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	-	3 374 153	3 130 050	6 504 203	-
Passifs financiers	5	4 660 086	-	-	4 660 086	4 660 086
		4 660 086	**3 374 153**	**3 130 050**	**11 164 289**	**4 660 086**

2024

	Note(s)	Juste valeur par le biais du résultat net – désignée	Coût amorti	Locations	Total	Juste valeur
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	-	2 937 973	3 003 000	5 940 973	-
Passifs financiers	5	5 314 902	-	-	5 314 902	5 314 902
		5 314 902	**2 937 973**	**3 003 000**	**11 255 875**	**5 314 902**

Montants en dollars namibiens	2025	2024

19. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Gestion des risques financiers

Vue d'ensemble

Les activités du Forum l'exposent à des risques financiers de toute nature : risque de marché (y compris le risque de change, le risque que font peser les variations du taux d'intérêt par rapport à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité.

Le programme du Forum relatif à la gestion globale des risques est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur les résultats financiers du Forum. La gestion des risques est assumée par le Comité exécutif qui agit dans le cadre de politiques approuvées par le Forum. Le Comité exécutif du Forum identifie et évalue les risques financiers en étroite collaboration avec la Secrétaire générale. Le Comité exécutif formule par écrit les principes d'une gestion globale des risques, ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Forum si une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Le risque de crédit concerne principalement les dépôts en espèces, les équivalents de trésorerie et les créances clients. Le Forum dépose des fonds uniquement auprès de grandes banques jouissant d'une cote de crédit élevée et il limite son exposition à toute contrepartie unique.

Les créances clients sont constituées de montants recouvrables auprès des États membres de la SADC. La direction évalue de façon continue le risque de crédit associé aux clients. Si ceux-ci sont notés de façon indépendante, ces notes sont utilisées. Dans le cas contraire, s'il n'existe pas de notation indépendante, le contrôle des risques conduit à évaluer la qualité de crédit du client en tenant compte de sa situation financière, de l'expérience passée et d'autres facteurs. Des limites en matière de risque individuel sont fixées, fondées sur des évaluations internes ou externes, conformément aux limites fixées par le comité. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée.

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables, la disponibilité de fonds grâce à des facilités de crédit consenties d'un montant adéquat et la capacité à dénouer des positions de marché. En raison de la nature dynamique des activités qui sous-tendent son fonctionnement, la trésorerie du Forum garde une certaine flexibilité dans ses modalités de financement en garantissant que des fonds soient disponibles pour les lignes de crédit consenties.

Le risque de liquidité du Forum découle de la quantité de fonds disponibles pour couvrir de futurs engagements. Le Forum gère le risque de liquidité par un examen continu de ses engagements futurs et de ses facilités de crédit.

Le Forum élabore des prévisions relatives aux flux de trésorerie et il contrôle les mécanismes d'emprunt dont il s'assure qu'ils soient convenablement utilisés.

Le profil d'échéance des flux de trésorerie contractuels de passifs financiers non dérivés et les actifs financiers détenus pour atténuer ce risque sont présentés dans le tableau suivant. Les flux de trésorerie correspondent à des montants contractuels non actualisés.

2025

		Valeur comptable
Passifs non courants		
Passifs financiers à la juste valeur	5	3 717 580
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		3 374 153
Passifs financiers à la juste valeur	5	942 506
		8 034 239

Montants en dollars namibiens	2025	2024

2024		Valeur comptable
Passifs non courants		
Passifs financiers à la juste valeur	5	5 314 902
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	2 937 973
Découvert bancaire	4	46 460
		8 299 335

Risque de change

Le Forum ne couvre pas les fluctuations des taux de change.

Le Forum passe en revue de façon continue son exposition au risque de change, y compris ses engagements pris en devises étrangères. Le Forum s'attend à ce que ses contrats en devises étrangères couvrent l'exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le Forum est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses soldes de trésorerie à taux variable, ainsi que de ses passifs portant intérêt. Ses revenus et ses flux de trésorerie d'exploitation sont, pour l'essentiel, indépendants des variations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le risque de taux d'intérêt du Forum découle d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à des taux variables exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent le Forum au risque de juste valeur sur taux d'intérêt. Au cours de 2025 et 2024, les emprunts du Forum à des taux variables étaient libellés en dollars namibiens

19. Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis en se fondant sur des pratiques comptables applicables selon le principe de continuité d'exploitation. Ce fondement suppose que des fonds soient disponibles pour financer de futures activités et que la réalisation des actifs et le règlement des dettes, des obligations conditionnelles et des engagements seront effectués dans le cours normal des affaires.

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche et, en conséquence, les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont connaissance d'aucune infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires, ni de changements imminents à la législation, qui pourraient avoir une incidence sur le Forum.

Compte de résultat détaillé

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2025	2024
Revenus			
Revenus tirés de subventions		821 506	1 977 030
Revenus		21 518 050	21 148 050
	10	**22 339 556**	**23 125 080**
Autres revenus d'exploitation			
Appui au programme du RWPC		-	162 318
Revenus liés à l'administration et à des services de conseil		563 898	819 309
	11	**563 898**	**981 627**
Autres gains/pertes d'exploitation			
Gains/pertes sur cession d'actifs		-	20 211
Gains de change		7 684	-
	12	**7 684**	**20 211**
Autres charges d'exploitation			
Frais d'administration et de gestion		(974 615)	(1 442 091)
Rémunération du commissaire aux comptes – audit externe	13	(223 152)	(97 500)
Frais bancaires		(130 504)	(96 779)
Frais de consultation et honoraires professionnels – frais juridiques		(61 250)	-
Frais de consultation et honoraires professionnels		(129 129)	(160 056)
Dépenses couvertes par des subventions : réunion conjointe des commissions permanentes		(944 940)	(908 348)
Dépréciation		(551 609)	(399 294)
Coûts liés au personnel		(16 021 420)	(13 995 270)
Appui aux programmes		(157 596)	(1 622 993)
Dépenses couvertes par des subventions : autres		(821 506)	(843 841)
Réunions du Comité exécutif		(882 590)	(886 127)
Frais généraux		(47 213)	-
Divers frais administratifs		(97 108)	-
Frais de communication		(271 474)	(235 642)
Réunions de l'Assemblée plénière		(3 685 037)	(3 133 871)
Assurances		(169 836)	(172 551)
Frais de véhicules à moteur		(39 376)	(91 992)
Dépréciation de créances		(102 811)	-
Imprimerie et papeterie		(312 185)	(75 656)
Réunions du Comité des affaires parlementaires		(94 592)	-
Voyage, indemnités et transport		(204 974)	(154 857)
		(25 922 917)	**(24 316 868)**
Bénéfice/perte d'exploitation	13	**(3 011 779)**	**(189 950)**
Revenus d'investissements	14	30 288	454 455
Charges financières	15	(580 408)	(758 608)
Bénéfice/perte de l'exercice		**(3 561 899)**	**(494 103)**

* Voir note

Les informations supplémentaires présentées ne font pas partie des états financiers et n'ont pas été soumises à l'audit